

Spécialiste du transfert d'entreprises

Ginette Pearson ouvre un service-conseil

SAINT-FULGENCE - Ayant développé une expertise unique dans la région pour



Louis-Charles
Guillemette

lcguillemette@lequotidien.com

le transfert d'entreprises agricoles, Ginette Pearson n'a pas eu trop de difficultés à démarrer son entreprise et trouver une clientèle. Son défi? Gérer la croissance.

Pour cette femme dans la jeune trentaine, la conjoncture actuelle permet d'offrir un service dont la demande est en croissance et où la concurrence se fait très rare: le transfert d'entreprises. Le service de conseillère qu'offre Ginette Pearson permet au propriétaire d'une entreprise d'être conseillé sur la meilleure façon de léguer ses biens à ses enfants pour que ceux-ci prennent la relève dans la meilleure perspective possible, en s'assurant que tous les acteurs sont satisfaits.

Spécialisée dans le domaine agricole, Mme Pearson a

nus pour elle. «Je n'avais pas l'impression de partir à zéro, je démarrais déjà avec une clientèle, je pouvais récupérer les outils de travail que j'avais développés depuis neuf ans.»

En plus, la jeune mère enceinte d'un autre enfant se réjouit d'enfin pouvoir profiter des joies du travailleur autonome. «Quand tu fais le choix de travailleur autonome, c'est une qualité de vie que tu veux, c'est important». En plus de ne pas avoir à voyager deux heures par jour pour se rendre sur son lieu de travail (Alma), elle est maintenant «plus libre de mes horaires et de l'orientation que je veux donner à l'entreprise tout en conciliant plus facilement travail-famille». Le seul hic, «il faut de la discipline» pour faire la coupure entre le travail et la maison.

Besoin de conseils

Malgré un parcours exemplaire et aussi qu'elle donne, dans le cadre de son travail, des conseils sur le démarrage d'entreprise, Mme Pearson avoue avoir vraiment eu besoin des conseils du Centre local de développement et des différentes subventions offertes au travailleur autonome et au



nent la relève dans la meilleure perspective possible, en s'assurant que tous les acteurs sont satisfaits.

Spécialisée dans le domaine agricole, Mme Pearson a l'intention d'étendre son champ de compétence à d'autres secteurs d'activité aux prises avec des questions de transfert imminentes. En effet, avec le vieillissement de la population, un important pourcentage des 10 250 PME de la région seront appelées, bientôt, à transférer leurs avoirs. Étant la seule dans la région à pouvoir offrir ce service-conseil, Mme Pearson est consciente de son utilité. «Si je quitte, souligne-t-elle, il n'y a plus de service dans la région».

Quasi-monopole

Qu'est-ce qui explique cette situation de quasi-monopole? En fait, tout démarre il y a neuf ans lorsqu'elle est engagée, au sortir de l'université, pour développer le Centre régional d'établissement en agriculture (CREA). Ce centre prévoit justement offrir un service de conseiller en transfert et c'est Ginette Pearson qui est chargée de tout produire depuis le début.

Confronté à une fermeture du CREA en février 2006 dû à une réorganisation du système de subvention, le CA pousse par contre Mme Pearson à poursuivre son travail qu'il juge toujours aussi utile. «L'organisme n'existe plus mais le service existe encore à travers moi», signale Mme Pearson. Ainsi, en octobre dernier, lorsqu'elle ouvre Stratégie Conseil Pearson, les problèmes qui, habituellement, se dressent pour une nouvelle entreprise, ne sont pas surve-

d'entreprise, Mme Pearson avoue avoir vraiment eu besoin des conseils du Centre local de développement et des différentes subventions offertes au travailleur autonome et au jeune entrepreneur. Parfois, un regard extérieur et froid permet de voir des lacunes que même la plus experte n'a pas aperçues.

Avenir chargé

L'avenir s'annonce chargé pour la toute nouvelle Stratégie Conseil Pearson, puisque sa fondatrice souhaite développer d'autres champs de compétences, comme la planification stratégique et la consolidation des équipes de gestion. Elle présente aussi des conférences sur le transfert d'entreprise, ailleurs au Québec et en Ontario. Elle est également contractuelle pour d'autres CREA du Québec et organise un colloque à la fin du mois de mars.

Enfin, la fibre entrepreneuriale, Mme Pearson la possède sans doute et l'utilise, certainement! «Moi, je suis une développeuse, il faut que j'aie des projets devant moi, il faut que ça avance». □

Tout en affichant un parcours exemplaire, Ginette Pearson a eu recours à des organismes reconnus pour le démarrage d'entreprises. Cela parce qu'un regard extérieur permet de voir des lacunes que le plus expert des entrepreneurs ne décèle pas nécessairement du premier regard.



CRÉNEAU PROMETTEUR - Avantageusement connue en raison de son travail au CREA en transfert d'entreprises agricoles, la fondatrice de la nouvelle place d'affaires Stratégie Conseil Pearson, Ginette Pearson, a dans sa mire plusieurs champs de compétences, telles la planification stratégique et la consolidation des équipes de gestion.

(Photo Louis-Charles Guillemette)

Le sylviculteur Pierre Morissette honoré

ROGER BLACKBURN

rblackburn@lequotidien.com

SAINT-FULGENCE

L'amoureux des arbres, Pierre Morissette, a reçu le prix « Vert boisé d'or » en l'honneur son arboretum, une oeuvre naturelle unique dans la région qui pousse sur un lopin de terre privé à Saint-Fulgence.

Le technicien en laboratoire du département de foresterie du Cégep de Chicoutimi cultive ce

paradis forestier à l'ombre des regards depuis 17 ans. Il a commencé en plantant des arbres de différentes espèces afin de voir comment celles-ci croissent sous nos latitudes. Aujourd'hui, son arboretum compte des milliers d'arbres et plus de 90 espèces différentes.

« Je voue un amour fou aux arbres et on peut implanter de nombreuses espèces ici, c'est vraiment impressionnant. Au Québec, on compte seulement

quatre variétés de chêne. Dans mon arboretum j'en ai planté 14 espèces différentes. On peut voir la même chose avec le noyer dont il existe une seule variété au Québec. Sur mes terres j'en compte cinq dont un du Japon et un autres de la Chine », raconte le sylviculteur de 50 ans.

L'arboretum de Pierre Morissette, planté dans le rang Saint-Louis à Saint-Fulgence, occupe un lopin de 8,5 hectares (environ 1 km X 1 km) qui comprend 40 variétés d'arbres indigènes du Québec et 50 espèces exotiques, provenant de divers endroits dans le monde. Il compte entre autre un ginkgo biloba, l'arbre le plus ancien sur terre puisqu'il est apparu il y a plus de 270 millions d'années, soit avant les dinosaures et a survécu à tous les bouleversements climatiques de notre planète.

Le sylviculteur fait pousser discrètement ce paradis de sylviculture qui a été vu seulement par quelques initiés, amis et invités de cet amoureux des arbres. L'an prochain, le planteur d'arbres veut ouvrir son jardin privé au public en s'inscrivant dans la Route écotouristique de Saint-Fulgence.

Pour le président des Verts boisés du fjord, Julien Petitclerc, l'arboretum de Pierre Morissette est un endroit magnifique, unique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Ça fait trois ans qu'on retient la candidature du technicien en aménagement forestier



VARIÉTÉ - Pierre Morissette pose devant un ginkgo biloba, l'arbre le plus ancien sur terre.

(Photo Sylvain Dufour)



OUVERTURE AU PUBLIC - L'an prochain, le planteur d'arbres veut ouvrir son jardin privé au grand public en s'inscrivant comme destination de la Route écotouristique de Saint-Fulgence.

(Photo Sylvain Dufour)

et qu'on visite l'endroit pour apprécier les efforts qui ont été faits pour harmoniser la faune ailée et le milieu forestier », explique-t-il. « Ce n'est pas juste la collection d'arbres qui a une valeur exceptionnelle dans l'arboretum de Saint-Fulgence. La qualité de l'aménagement est aussi exceptionnelle », ajoute Julien Petitclerc qui se dit fier d'honorer ce travail.



OUVERTURE AU PUBLIC - L'an prochain, le planteur d'arbres veut ouvrir son jardin privé au grand public en s'inscrivant comme destination de la Route écotouristique de Saint-Fulgence.

(Photo Sylvain Dufour)

variétés d'arbres indigènes du Québec et 50 espèces exotiques, provenant de divers endroits dans le monde. Il compte entre autre un ginkgo biloba, l'arbre le plus ancien sur terre puisqu'il est apparu il y a plus de 270 millions d'années, soit avant les dinosaures et a survécu à tous les bouleversements climatiques de notre planète.

Le sylviculteur fait pousser discrètement ce paradis de sylviculture qui a été vu seulement par quelques initiés, amis et invités de cet amoureux des arbres. L'an prochain, le planteur d'arbres veut ouvrir son jardin privé au public en s'inscrivant dans la Route écotouristique de Saint-Fulgence.

Pour le président des Verts boisés du fjord, Julien Petitclerc, l'arboretum de Pierre Morissette est un endroit magnifique, unique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. «Ça fait trois ans qu'on retient la candidature du technicien en aménagement forestier



VARIÉTÉ - Pierre Morissette devant un ginkgo biloba, l'arbre le plus ancien sur terre.

(Photo Sylvain Dufour)

et qu'on visite l'endroit pour apprécier les efforts qui ont été faits pour harmoniser la forêt, l'air et le milieu forestier», explique-t-il. «Ce n'est pas seulement la collection d'arbres qui a une valeur exceptionnelle, mais aussi l'arboretum de Saint-Fulgence. La qualité de l'aménagement est aussi exceptionnelle», ajoute Julien Petitclerc qui se veut d'honorer ce travail.

Le Vert boisé d'or est une récompense honorifique décernée tous les deux ans par l'organisme Les Verts boisés du fjord pour souligner l'effort remarquable de protection ou de mise en valeur d'un boisé urbain ou rural par la qualité que par l'ardeur des énergies consenties à l'atteinte de l'objectif. □



PRIX - Pierre Morissette a reçu le prix «Vert boisé d'or» en l'honneur son arboretum, une oeuvre naturelle unique dans la région. Il a reçu son prix des mains de Julien Petitclerc et de Robert Tremblay, respectivement président et vice-président des Verts boisés du fjord.



La motoneige nuit au développement du Parc des Monts-Valin

Cohabitation impossible



Roger
Blackburn

rblackburn@lequotidien.com

SAINT-FULGENCE - La présence de motoneiges empêche le Parc national des Monts-Valin de se développer et

du pic de la Hutte (le sommet le plus haut de la région), après une longue randonnée de raquettes et que les motoneiges les croisent dans les sentiers qui mènent au sommet, ça

ne marche pas. Ça ne peut pas cohabiter » répète François Guillot.

Un des principaux attraits du parc, en hiver, est le pic de la Hutte. Or, le conflit d'usage de

ce territoire empêche des écotouristes internationaux de visiter ces magnifiques paysages.

Les visiteurs qui fréquentent les parcs de conservation ne

veulent pas rencontrer de motoneige. Ils recherchent des activités paisibles, sans bruit et sans pollution. « Les gens qui achètent ce genre de forfait veulent avoir la paix. Ils sont prêts à payer pour vivre des expériences de nature apaisantes », fait valoir le directeur du parc.

La présence de la motoneige cause déjà des problèmes de

Le sentier de motoneige du Bras des canots traverse le Parc national des Monts-Valin en plein centre du territoire pour se rendre au pic de la Hutte et à la tour. La présence des motoneiges à l'intérieur du territoire protégé empêche le développement de forfaits écotouristiques dans les limites du parc. La cohabitation entre motoneigistes et

Cohabitation impossible



**Roger
Blackburn**

rblackburn@lequotidien.com

SAINT-FULGENCE - La présence de motoneiges empêche le Parc national des Monts-Valin de se développer et d'exploiter son potentiel d'écotourisme hivernal.

L'écotourisme et la motoneige ne peuvent pas cohabiter harmonieusement sur un même territoire. Les dirigeants de ce territoire protégé voient le problème s'accroître depuis les dernières années et en arrivent à l'évidence que le sentier de motoneige qui traverse le parc doit être détourné à l'extérieur des limites de la zone verte.

Depuis trois ans, le parc vit un boom de fréquentation impressionnant. Ainsi, il a connu une hausse de 30 % l'hiver dernier, par rapport à l'hiver 2006 qui avait donné lieu à un record d'achalandage. « Nous voulons acheter des chenillettes de transport en commun, construire de nouveaux chalets, organiser des activités d'observation pour les amateurs de raquettes, de randonnée ou de ski de randonnée. Ça fait beaucoup de monde sur le territoire et il y a un seul sentier pour circuler dans le parc, un sentier qui est utilisé par les motoneigistes », explique François Guillot, directeur du Parc national des Monts-Valin.

L'an passé il y a eu deux collisions entre la navette à chenilles et des motoneiges. « Nous recevons des groupes de jeunes provenant du monde scolaire

du pic de la Hutte (le sommet le plus haut de la région), après une longue randonnée de raquettes et que les motoneiges les croisent dans les sentiers qui mènent au sommet, ça

ne marche pas. Ça ne peut pas cohabiter » répète François Guillot.

Un des principaux attraits du parc, en hiver, est le pic de la Hutte. Or, le conflit d'usage de

ce territoire empêche des écotouristes internationaux de visiter ces magnifiques paysages.

Les visiteurs qui fréquentent les parcs de conservation ne

veulent pas rencontrer de motoneige. Ils recherchent des activités paisibles, sans bruit et sans pollution. « Les gens qui achètent ce genre de forfaits veulent avoir la paix. Ils sont prêts à payer pour vivre des expériences de nature apaisante », fait valoir le directeur du parc.

La présence de la motoneige cause déjà des problèmes de logistique dans le parc, lesquels risquent de s'aggraver à l'hiver

Le sentier de motoneige du Bras des canots traverse le Parc national des Monts-Valin en plein centre du territoire pour se rendre au pic de la Hutte et à la tour. La présence des motoneiges à l'intérieur du territoire protégé empêche le développement de forfaits écotouristiques dans les limites du parc. La cohabitation entre motoneigistes et amateurs de plein air est incompatible. Selon la direction du parc national, le développement du territoire pourra atteindre des sommets seulement quand les motoneiges circuleront en dehors des limites du parc. Sur la carte, le sentier provincial 93 longe le parc au Nord alors que le sentier régional 328 longe les limites Sud. Le sentier du Bras de l'enfer longe le parc à la limite Est.

Source: Association touristique du lac Saint-Jean



« Les motoneigistes utilisent le sentier qui traverse le parc sans payer de droits d'accès. Ils se rendent au pic de la Hutte et ils y restent pendant 15 minutes. Ils regardent le panorama et continuent leur route sans laisser un sou dans le parc. »

2008. De plus, ajoute François Guillot, l'impact économique de la motoneige dans le parc des Monts-Valin est presque nul. « Les motoneigistes utilisent le sentier qui traverse le parc sans payer de droits d'accès. Ils se rendent au pic de la Hutte et ils y restent pendant 15 minutes. Ils regardent le panorama et continuent leur route sans laisser un sou dans le parc », affirme François Guillot. Ce dernier se dit d'ailleurs prêt à négocier une voie de contournement du parc avec les clubs de motoneige du secteur pour développer de nouveaux sommets et même participer à l'entretien et à l'aménagement

Massif des monts Valin

6750 km² de «crème fouettée»

ROGER BLACKBURN

rblackburn@lequotidien.com

SAINT-FULGENCE - Le massif des monts Valin est un territoire de plus 6900 kilomètres carrés qui compte environ 1200 kilomètres de sentiers de motoneige. De son côté, le Parc national des Monts-Valin est un territoire 154 kilomètres carrés traversé par une seule route, monopolisée par les motoneigistes.

«Les gens croient qu'on veut sortir la motoneige des monts Valin. C'est totalement faux. Le parc est un petit territoire comparativement à l'ensemble des monts Valin qui compte deux ZEC et des possibilités infinies de faire des randonnées hors

sentier », soutient Raymond Desjardins, vice-président parc à la Sépaq, la société d'État qui gère les parcs nationaux au Québec.

«Nous ne sommes pas contre le développement de la motoneige. Au contraire nous considérons que c'est un produit très rentable pour l'économie régionale. Le produit motoneige continuera de se développer sans traverser le parc national. Pour développer le tourisme hivernal à son maximum il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier. Les motoneigistes peuvent utiliser les 6750 kilomètres carrés de « crème fouettée » qui tapissent le massif montagneux mais il faut laisser le parc exploiter une clientèle différente qui



Raymond Desjardins, vice-président parc à la Sépaq.

(Archives)

paye des forfaits de trois jours pour faire de la raquette et de la randonnée dans le parc », fait valoir Raymond Desjardins, qui confirme que la présence des motoneiges freine les investissements de plusieurs millions de dollars sur le territoire protégé.

«Les motoneigistes ne montent pas au sommet du Valinouët, ni au sommet du mont Edouard, ni au sommet du mont Tremblant et ni au sommet du mont Washington. Pourtant tous ces secteurs arrivent à développer activement l'industrie de la motoneige», compare François Guillot, directeur du Parc national des Monts-Valin.

«Nous ne sommes pas des adversaires de la motoneige,

loin de là. On reconnaît l'impact de cette industrie mais il faut laisser le parc développer son créneau écotouristique pour diversifier l'offre hivernale sur les monts Valin », soutient le dirigeant de la Sépaq. La société d'État se dit même prête à participer à la promotion des monts Valin dans des campagnes de publicité et à faire savoir que la motoneige peut se pratiquer sur plus de 1200 kilomètres de sentiers autour du territoire protégé.

Les monts Valin n'appartiennent pas en exclusivité aux motoneigistes. Les écotouristes peuvent aussi faire partie du développement du tourisme hivernal, prétendent les gestionnaires de la Sépaq. □



MOTONEIGES DANS LE PARC DES MONTS-VALIN

LA PAIX SVP !

/2 et 3

«Ça ne peut pas cohabiter» – FRANÇOIS GUILLOT



Photo Michel Tremblay

MÉTIER D'ART
Le tapis rouge
pour les artisans
/4 et 5



Photo Rocket Lavoie

RENDONS HOMMAGE AU
SANDWICH POULET GRILLÉ!



Le Russe prend le bus pour Victo

/47

« Je quitte la ville
à laquelle mon

